



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
du **COMITE SYNDICAL**  
Séance du 12 Octobre 2021

Date de la convocation :  
5 octobre 2021

Nombre de représentants  
en exercice : 7

Nombre de représentants  
présents : 5

Dont :  
Titulaires 5

Suppléants : -

L'an deux mille vingt et un, le 12 octobre 2021, à vingt heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal de Gestion du Péricolaire Eclos, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en la salle multimédia de la Commune de Boust, sous la présidence de Monsieur Michel HERGAT.

Présents :

Titulaires :

Mme Julie DISTEL (Boust)  
M. Michel HERGAT (Entrange)  
M. Bertrand MATHIEU (Escherange)  
Mme Mélanie MULLER (Evrange)  
M. BAUR Denis (Kanfen)

Absents :

Titulaires :

Mme Marie-Caroline DUMAS (Basse-Rentgen)  
M. Daniel DUBUISSON (Hagen)



**3 – Modification du tableau des effectifs**

D.C.S. 2021-36

Rapporteur M. Denis BAUR

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, le Comité Syndical est compétent pour créer des emplois permanents à temps complet et à temps non complet.

Il dispose de la même compétence pour modifier la durée du travail des emplois précédemment créés.

Secrétaire de séance :  
Julie DISTEL

Invités : Clarisse COLIN  
Florent FRANTZ

Afin d'adapter au mieux les emplois à l'activité des services du SIVU, il est proposé de procéder à la modification du tableau des effectifs comme proposé en annexe

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **ADOpte** le nouveau tableau des effectifs annexé à la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

KANFEN, le 13 octobre 2021



Le Président

Michel HERGAT

**ECLOS**  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE GESTION PERISCOLAIRE  
11 rue de Hettange - 57330 KANFEN  
Tél. 03 82 59 94 76 [contact@eclos.fr](mailto:contact@eclos.fr)